



**Attestation sur l'honneur de  
NON CONTRE-INDICATION A LA PRATIQUE SPORTIVE  
ACTIVITES ou STAGES proposés par le service des Sports de la ville de SURESNES**

Je soussigné(e),

Nom : .....

Prénoms : .....

Atteste avoir répondu NON\* à toutes les questions du questionnaire de santé QS-SPORT téléchargeable sur le site du portail famille ou sur ce lien : [Cerfa 15699 QS SPORT](#)

Dans le respect du secret médical, le(les) soussigné(s) conserve(nt) ledit questionnaire et s'engage(nt) à joindre la présente attestation sur le portail familles démarche « Sport » lors de la demande d'inscription.

\*en ayant répondu NON à toutes les questions du questionnaire, conformément au règlement municipal s'appuyant sur l'article D231-1-4-1 du code du sport, le (les) soussigné(s) n'a (n'ont) pas besoin de fournir un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de la discipline concernée datant de moins de six mois. Dans le cas contraire, le (les) soussigné(s) doit(vent) joindre obligatoirement lors de l'inscription sur le portail famille ledit certificat médical (format pdf).

Attestation établie le : ...../...../..... à : .....

**Signature du responsable 1**

**Signature du responsable 2**

Les informations recueillies via cette attestation ainsi que le certificat médical de non contre-indication de pratique sportive, sont utilisés par les personnes habilitées du service des sports dans le cadre des modalités précontractuelles de l'inscription à une activité municipale sportive. Ces données sont conservées dans la base active du service des sports durant 1 an, puis elles sont archivées durant le Délai d'Utilisation Administrative. En application du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement de vos données personnelles. Pour ce faire, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données par mail : [dpo@ville-suresnes.fr](mailto:dpo@ville-suresnes.fr). Vous disposez également, le cas échéant, d'un droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (<https://www.cnil.fr/fr/plaintes>)